

Avis Financier AMUNDI ACTIONS PME

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI ACTIONS PME** (Parts O (C) : FR0011777085; S (C) : FR0013128824; (C) : FR0011556828) géré par Amundi Asset Management, sont informés que des modifications seront mises en oeuvre dans leur fonds à compter du **01 Février 2024**.

Ainsi, et à compter de cette date, il y aura une extension de l'univers d'investissement de la Zone Euro vers l'Union Européenne , ce qui conduira à un changement de classification de votre Fonds : de la classification Actions de la Zone Euro à la classification Actions des pays de l'Union Européenne.

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre FCP sera mise à jour pour tenir compte de cette évolution à compter du 01 Février 2024.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds AMUNDI ACTIONS PME, disponible sur le site internet www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.